Sentiers du Doubs: devenez membres! Nous avons besoin de vous!

A la fin du XIXe siècle, il n'existait pas de chemin pédestre des Brenets à la Maison-Monsieur. En 1896, le conseiller d'Etat neuchâtelois Robert Comtesse, devenu par la suite conseiller fédéral, préconise l'aménagement d'un tel sentier sur la rive suisse du Doubs.

Un comité d'initiative est constitué en 1897 sur proposition de Fritz-Albert Perret, industriel des Brenets, et lance une souscription publique. Les travaux débutent en 1901 et la Société des sentiers du Doubs approuve officiellement ses statuts en 1903.
Plus que centenaire, cette société assure l'entretien des sentiers longeant la rive suisse du Doubs et les itinéraires qui s'y embranchent. Ce travail considérable est accompli chaque année par un groupe de bénévoles qui veillent sur un vaste réseau irriguant les Côtes du Doubs. Toutefois, cette équipe se raréfie au fil des années et il devient urgent de renouveler et de compléter l'effectif.
Comme d'autres sociétés, les Sentiers du Doubs subissent depuis plusieurs années une érosion de leurs membres. C'est environ une centaine de sociétaires qui quittent nos rangs pour diverses raisons (décès, déménagement, changement d'adresse non communiqué). C'est pourquoi nous lançons un appel pressant à nos membres et aux randonneurs de faire mieux connaître l'activité des Sentiers du Doubs, afin de convaincre de nouvelles personnes de rejoindre notre société.
L'idéal serait de trouver un nombre d'adhérents équivalant au nombre de démissions pour stabiliser l'effectif de la société. Ces affiliations sont indispensables pour procurer les recettes nécessaires à l'entretien des chemins pédestres. Ce n'est que grâce aux cotisations et aux dons que les Sentiers du Doubs peuvent poursuivre leur tâche et couvrir les frais importants occasionnés par les dégâts causés aux sentiers par la nature et les intempéries.
Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons donc instamment à adhérer aux Sentiers du Doubs ou à recruter un nouveau membre si vous l'êtes déjà. La cotisation est modique, puisqu'elle se monte à 4 francs, mais la plupart des membres versent une somme supérieure. Il vous suffit de remplir le bulletin de versement ci-dessous et de verser ce montant ou davantage
Vous recevrez la carte annuelle de membre de la Société des sentiers du Doubs avec la liste des fêtes de toutes les sections, des Brenets au Clos du Doubs.
Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, pour devenir membre ou pour proposer vos services de bénévole, vous n'avez qu'à consulter le site internet des Sentiers du Doubs: www.sentiersdudoubs-chauxdefonds.ch

Didier Calame, président ***Charline Rivero, secrétaire***

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Société des
Sentiers du Doubs
2300 La Chaux-de-Fonds

Konto / Compte / Conto **23-1542-8**
CHF
Einbezahlt von / Versé par / Versato da

Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

Einzahlung Giro

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
Société des
Sentiers du Doubs
2300 La Chaux-de-Fonds

Konto / Compte / Conto **23-1542-8**
CHF

105

Versement Virement **Versamento Girata**

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento
Adhésion 4 francs minimum

Maison-Monsieur

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

RSAG / 04.16

441.02 PF